

---

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE LUNDI 13 AVRIL 2026**

---

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-5-6 (2026), MODIFIANT LE RÈGLEMENT 6-5 (2018) SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) CONCERNANT LA DÉLIMITATION DU SECTEUR ASSUJETTI AU RÈGLEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT MCAULEY

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

**1. Adoption du projet de règlement**

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 mars 2026, le conseil a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement 6-5-6 (2026) modifiant le règlement 6-5 (2018) sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale concernant la délimitation du secteur assujetti au PIIA dans le développement McAuley ».

**2. Objet du projet de règlement**

Ce projet de règlement a pour objet de réviser, pour le développement McAuley, le secteur assujetti au règlement sur les PIIA afin de mieux cibler la phase 1 de la construction du développement (voir plan ci-joint). Les dispositions contenues dans ce projet de règlement ne sont pas assujetties à l'approbation des personnes habiles à voter.

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

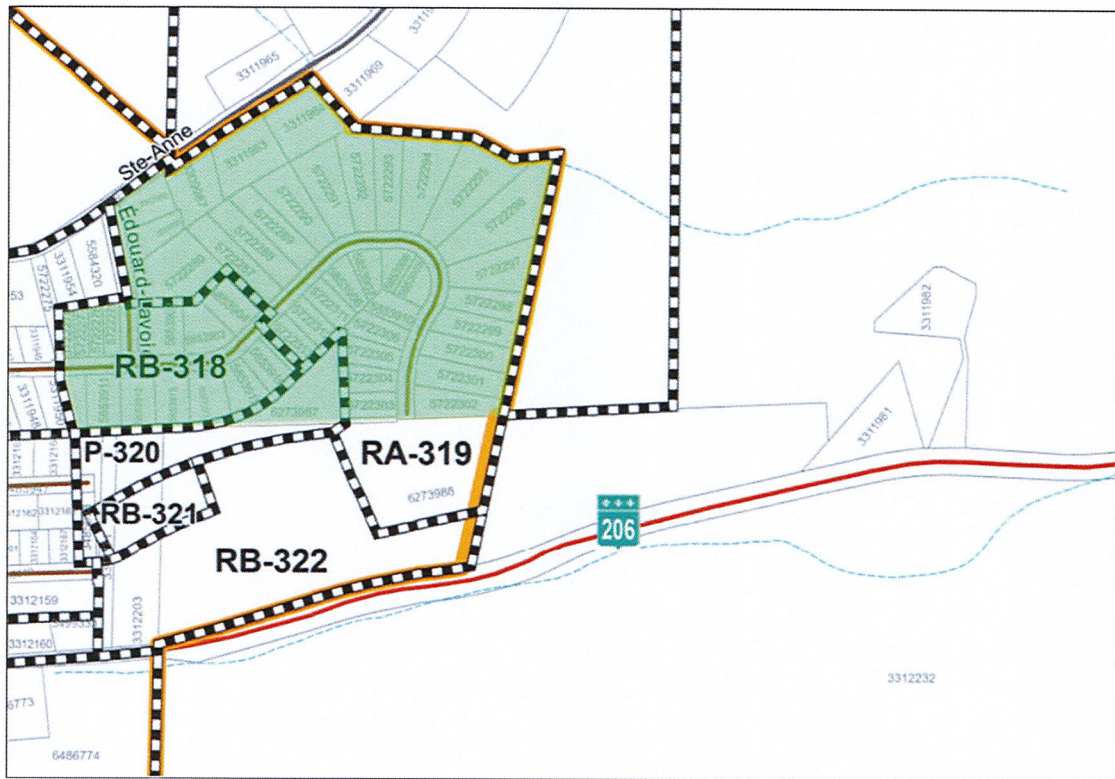
Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville le 12 mars 2026 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 12 mars 2026.

Donné à Coaticook, ce 12 mars 2026

La greffière,



Geneviève Dupras



### 3. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.A-19.1), une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 13 avril 2026 à 19 h 00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 150, rue Child à Coaticook**. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

### 4. Consultation du projet de règlement

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (819) 849-2721 pour toute question ou information supplémentaire sur le projet de règlement.

DONNÉ à Coaticook ce 12<sup>e</sup> jour du mois de mars 2026.

La greffière,

Geneviève Dupras